

Intentions de Messes

Dernière mise à jour : 05-06-2008

Dans la mission des «Jeunes églises», les croyants s'impliquent profondément dans la pratique de leur foi et il y a de nombreuses vocations pour le sacerdoce et la vie religieuse.

L'Action Salvatorienne envoie les offrandes de messe reçues pour une Eucharistie à la mémoire d'un défunt ou pour une intention de prière précise à des missionnaires, des religieux autochtones, des prêtres et évêques dans les pays en voie de développement.

Charles et Vincent, les deux premiers Salvatoriens congolais

Les messes que vous avez demandées sont alors célébrées dans les églises, communautés religieuses ou paroisses locales. Et vous faites pour ainsi dire «une pierre deux coups» : votre offrande constitue pour elles une source de revenus bienvenue. Comme le nombre de missionnaires occidentaux diminue, les religieux autochtones risquent de recevoir moins d'aides et d'être livrés à eux-mêmes pour assurer leur subsistance, payer les études et la formation et prendre en charge leurs tâches pastorales et sociales au service de la population défavorisée.

Les offrandes qu'ils reçoivent pour une messe ou une neuvaine de prière constituent souvent leur seule source de revenus. C'est dans cet esprit que nous invitons nos donateurs à verser des offrandes de messe. Le montant d'une offrande de messe s'élève à 7,50 euros. Une simple mention «Eucharistie» sur votre virement postal ou bulletin de versement suffit. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les adresses / numéros de téléphone de notre secrétariat.

